



Etat des lieux et analyse de la production phonographique en Rhône-Alpes

En 1999, le rapport de la commission régionale musiques actuelles met en lumière l'existence d'une activité significative de producteurs discographiques indépendants dans la région.

L'état des lieux portera sur l'activité de production phonographique en Rhône-Alpes, il permettra d'identifier les structures, leur poids économique, leurs réseaux, leurs liens avec le tissu économique, les styles de musiques sur lesquels elles travaillent, les droits reversés ainsi que la promotion et l'implication des médias régionaux.

Ce rapport souligne, d'une part, la fragilité économique de ce secteur et, d'autre part, la difficulté pour les producteurs d'accompagner leurs artistes dans le temps.

- ✚ **Titre :** *Etat des lieux et analyse de la production phonographique en Rhône-Alpes*
- ✚ **Auteur(s) :** Arielle BERTHOUD (chargée d'études), sous la direction d'Olivier Colin
- ✚ **Période d'investigation :**
- ✚ **Date de restitution :** Juin 2002
- ✚ **Commanditaire :** Drac Rhône-Alpes / Conseil Régional
- ✚ **Lien :** www.lamdra.fr/pdffiles/fic10449990337.pdf

NACRE / AMDRA

Téléphone : 04.72.77.84.30.

Objectifs

La production phonographique en Rhône-Alpes n'avait encore jamais fait l'objet d'une étude spécifique.

Partant du contexte régional et national, l'objectif de cette étude est de rendre visible l'activité de production phonographique pour les institutions, les professionnels de la musique et les médias de la région.

Méthodologie

La méthodologie est de nature quantitative.

Le recensement des structures de production phonographiques installées en région Rhône-Alpes a nécessité le croisement de différentes sources de données (RMD, guides spécialisés, pôle « Régional Musiques actuelles de l'AMDRA, des instances départementales, autres associations, ...). Le croisement des données a permis de référencer 148 structures qui ont toutes été destinataires d'un questionnaire. Mais, au final, l'échantillon étudié est de 42 structures.

L'état des lieux s'est déroulé sur six mois et sur quatre axes :

- ✚ Qu'est ce que la filière ?
- ✚ Structuration juridique, emplois au sein des labels, topographie, organisation de l'activité au sein des labels
- ✚ Présentation des sociétés civiles et des syndicats
- ✚ Préconisations.

Moyens humains, financiers et logistiques

Une chargée d'étude.

Les principaux résultats

L'état des lieux a révélé la diversité et la richesse du secteur et son extrême précarité et permis d'aboutir à une meilleure définition des critères de subvention. Les principaux résultats de l'étude montrent les forces et faiblesses de la production phonographique en Rhône-Alpes, c'est-à-dire :




- ✚ Le producteur phonographique est un élément central dans la filière musicale régionale, réel découvreur de talents, il participe à la mise en valeur et au développement de la carrière de l'artiste et contribue par son travail au rayonnement de la région au plan national et international.
- ✚ La région Rhône-Alpes dispose d'un important vivier d'artistes. En effet, parmi les 526 groupes ou artistes produits par les entreprises étudiées, 270 résident en Rhône-Alpes, 218 dans d'autres régions françaises, 20 en Europe et 18 dans le reste du monde.
- ✚ Une richesse musicale, près de 18 styles de musiques différents ont été recensés avec une forte majorité de structures travaillant dans les divers courants de la musique électronique. Le rock et la pop, la variété française et la chanson ainsi que la musique du monde sont également représentés.
- ✚ L'existence en région Rhône-Alpes d'une micro économie du disque avec ses circuits de distribution et de diffusion. C'est le cas notamment dans le domaine des musiques électroniques où il existe un important potentiel de créateurs ainsi qu'un circuit de distribution et de magasins spécialisés.
- ✚ La production phonographique génère des retombées sur la filière musicale : que ce soit pour les artistes, les salles de concerts, les producteurs de spectacles, les managers ou les studios d'enregistrement. Cette activité contribue de manière induite au développement des emplois dans le domaine de la communication : médias, graphistes, infographistes ou les fournisseurs d'accès à internet.
- ✚ La population active est peu élevée au sein des structures de production phonographiques. Le nombre de salariés travaillant de manière permanente au sein des entreprises de production phonographique est réduit à son plus strict minimum, on compte en moyenne 1,3 salarié par structure.
- ✚ Le financement moyen des productions reste relativement faible avec en moyenne 10 600 euros par projet.
- ✚ Malgré l'augmentation constante des ventes, les chiffres des ventes restent relativement faibles.
- ✚ Les chiffres d'affaires sont peu élevés. L'analyse des chiffres d'affaires fait apparaître un sous-financement des entreprises de production, trois quarts des structures ont moins de 53 375 euros de chiffre d'affaires.
- ✚ Une distribution fragile : la distribution reste fragile puisque seules 8 des structures étudiées ont un accord de distribution pour l'ensemble de leur catalogue alors que 16 ont déclaré négocier leur contrat disque par disque.
- ✚ Les investissements en promotion et marketing sont insuffisants.

Préconisations, Propositions, Recommandations

Quatre directions : préconisations un dispositif d'aide à la filière phonographique

L'aide à la production phonographique en proposant trois types d'aides envisageables : aide économique, co-production, prêt à taux zéro, avance sur recettes ou garantie de prêt.

L'attribution d'une aide à la production phonographique doit tenir compte d'un certain nombre de critères pour garantir des résultats :

-  Le producteur doit établir un contrat d'artistes, verser des salaires aux musiciens et aux techniciens, avoir un accord de distribution et des capacités de développement à l'international, une part du budget doit être consacré à la communication et à la promotion.
-  Le producteur doit pouvoir suivre l'artiste dans le temps et investir sur plusieurs disques,
-  S'assurer qu'un travail d'accompagnement et de gestion de la carrière de l'artiste produit soit mis en place, permettant sa programmation dans des lieux de concert.)

La valorisation de la production régionale par des actions de promotion telles que : aider les entreprises à participer à des salons et rencontres professionnelles ; recenser les studios d'enregistrement, les magasins de disques, les distributeurs et les médias spécialisés en musique en Rhône-Alpes et réaliser une publication sur les producteurs du type Les Carnets de l'Agence musique et danse Rhône-Alpes.

La formation et conseil en mettant en place des sessions de formation sur les thèmes de la création d'une structure de production phonographique, la gestion d'une entreprise (aspects comptables, fiscaux et relations avec les banques), la promotion et le marketing, la distribution, l'édition musicale, les conseils juridiques sur les contrats du disque (contrat d'artiste, d'édition et de cession, de licence et de distribution, comment négocier un disque avec un major)

La mise en réseau des savoir-faire des professionnels du disque de la région ; sensibiliser les professionnels en organisant des rencontres avec les sociétés civiles (sccp, sppf, sacem/sdrm, fcm, et le milieu économique, afin de susciter et développer des partenariats) ; créer une conscience régionale autour de la production phonographique (sensibiliser la presse, les radios, la télévision, les salles de concert, les magasins de disques et le public ; mener des actions d'information en direction de la presse nationale spécialisée.

Les retombées

En 2004, le dispositif a été voté par la Région pour l'aide aux artistes et le développement de la production. L'Agence accompagne la Région dans la mise en œuvre du dispositif et sur les actions connexes liées à la structuration de ce secteur : un carnet recensant les acteurs, un stand Rhône-Alpes au MIDEM, la réalisation d'une compilation "rhonealpesmusic", la mise en place d'un groupe de travail réunissant des acteurs représentatifs de la filière afin de mettre en réseau les acteurs et de mener une réflexion sur les problématiques de dématérialisation. Cette dernière a mené au portage d'un projet de plate-forme numérique pour la création musicale par l'Agence.

Intérêts / Limites

A voir aussi

www.rhonealpesmusic.com

Bilan de l'opération Midem 2005 , 2006, 2007, 2008

Bilan quantitatif du dispositif disque